



## CA de l'UNSS- 20/12/18

### Intervention liminaire SNEP-FSU

En propos liminaire à mon intervention, je souhaite dire que je reçois avec curiosité et intérêt la volonté de faire entre le MEN et l'UNSS une convention pluriannuelle d'objectifs avec les moyens afférents qui pourrait donner une lisibilité à moyen terme de la vie et des projets de la structure.

Je souhaite également dire à Mme la Directrice suite à ses propos introductifs que si le SNEP-FSU peut être virulent quand il défend des positions, il ne l'est pas quand il s'exprime en dehors de la structure et notamment vis-à-vis des politiques et qu'il défend et promeut le sport scolaire de second degré dans toutes ses dimensions. Enfin, si l'on souhaite des relations plus nourries et plus constantes entre le ministère des sports et celui du ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, un des moyens possibles est de répondre favorablement à la revendication de rattachement du ministère des sports dans une nouvelle inter ministérialité dans un grand pôle éducatif.

M. le président, mesdames, messieurs

A l'occasion de la première instance de Mme la directrice suite à sa nomination, je souhaitais au nom du SNEP-FSU, lui souhaiter la bienvenue et lui dire à quel point les attentes sont fortes pour que soient trouvés les voies et moyens d'un nouveau souffle pour le sport scolaire de second degré afin que soit facilité le travail des animateurs d'AS avec moins de pressions « administratives », pour que la démocratie puisse être réelle partout et pour un développement davantage tourné vers le sport pour tous au bénéfice de l'ensemble des élèves.

L'Etat d'esprit de nos collègues n'est pas au beau fixe en cette fin d'année et toute velléité de changement devra prendre en compte cet état de fait.

En dehors du contexte général que personne ne peut ignorer tant les mobilisations sont nombreuses dans plusieurs secteurs et qui montrent que des points de rupture sont en

passé d'être atteints, les enseignants d'EPS sont touchés de plein fouet par nombre de réformes.

Ce sont d'abord les mesures prises pour la Fonction Publique avec le gel du point d'indice, le jour de carence, le report d'une partie de PPCR, l'augmentation de la CSG non compensée entièrement et bientôt plus compensée du tout... mais aussi les réformes insupportables menées à grande vitesse dans l'Education nationale. Nous ne reviendrons pas sur la réforme du collège qui a relégué l'EPS à un simple supplément d'âme en considérant qu'elle n'avait plus à être valorisée pour elle-même dans le DNB mais, depuis 18 mois, ce qu'ont subi les enseignants et la discipline est sans précédent historique :

- Perte de 21% des postes au CAPEPS l'an dernier
- Réforme du lycée qui enterre les enseignements d'exploration et de complément sans créer d'enseignement de spécialité en n'offrant qu'une possibilité d'enseignement facultatif. Sur ce sujet nous avons alerté à plusieurs reprises et, d'après les premières remontées, ce que nous disions se confirme, de très nombreuses options disparaissent. A titre d'exemple sur Besançon sur la vingtaine existante dans l'académie il n'en resterait plus que 4... Ces premières remontées nous montrent une saignée sans précédent de l'offre mais est-ce étonnant vu les signaux donnés par l'administration ?
- Réforme des programmes menée à la hussarde qui ne manquera pas de générer de la colère
- Suppression massive de postes et nous savons décoder les informations qui nous sont distillées, pas besoin de nous faire un couplet sur le maintien du potentiel d'enseignement grâce à l'injection de plus de 2085 ETP en heures supplémentaires... Quand 76% des enseignants font déjà 2h supplémentaires en moyenne, on n'ose imaginer les pressions qui vont s'exercer et je ne parle même pas de la qualité de l'enseignement avec autant d'HS...
- Des ORS qui potentiellement et formellement montent d'année en année
- ...

On est donc avec une profession au bord de la crise qui va connaître de nouvelles dégradations, et pas qu'un peu, de ses conditions de travail, une déconsidération de plus en plus profonde de leur discipline à rebours de tous les discours institutionnels,

gouvernementaux, présidentiels... Parler de confiance en l'état ne relève plus de la méthode Coué mais simplement d'un vœu pieux impensable et irréaliste.

Il n'y aura pas de réforme sans les personnels et sans un véritable dialogue social et les tentatives scandaleuses pour les faire taire ne résoudra rien et ne fera qu'attiser les colères.

C'est dans ce contexte brossé à grands traits que se place ce CA au lendemain d'élections professionnelles qui ont très largement confié au SNEP-FSU la responsabilité de porter fortement ces problématiques.

L'augmentation de 10% du prix du contrat licence qui renvoie aux familles et aux AS la difficile tâche d'assumer financièrement la plus grande part des augmentations (transports, matériels, locations...) et la fronde qui s'en est suivi, en dehors des difficultés réelles générées dans nombre d'AS, se mesure également à l'aune de ce contexte.

### **Pour en venir sur quelques points de rentrée spécifiques à l'UNSS**

A Créteil, Paris, Toulouse, certains de nos collègues se voient, à ce jour encore, refuser les 3h d'AS dans leur service. Malgré le Décret du 07/05/2014 et malgré l'intervention des sections locales du SNEP-FSU, les autorités académiques s'exonèrent du respect des droits des personnels et privent des élèves d'un encadrement et d'une offre sportive. Nous tenons à dénoncer ces décisions et demandons qu'une intervention soit faite auprès des services académiques concernés. Ce qui a été rendu possible à Nantes, où les forfaits AS étaient refusés à la rentrée pour certains collègues affectés sur postes partagés, doit pouvoir l'être sur tout le territoire dans l'intérêt de tous les élèves quel que soit leur lieu de vie et d'études.

L'autonomie des EPLE et les contraintes d'emploi du temps sont régulièrement avancées dans de trop nombreux lycées et LP pour justifier de cours ou devoirs surveillés les mercredis après-midi. Pourtant 70% des lycées et 58% des LP libèrent ce temps dévolu au sport scolaire, alors pourquoi pas tous ? La libération du mercredi après-midi est pourtant reconnue comme l'une des conditions nécessaires à l'existence et au développement du sport scolaire dans la note de service du 21/03/16 !

Nous souhaitons également revenir sur les « affaires » de Nice et Limoges. Car même s'il nous a été répondu au CA d'avril dernier comme noté dans le PV « Sur Nice et Limoges : rien n'est caché. La LC (lettre circulaire) administrative a très sensiblement changé. Les contrôles

sont renforcés », nous ne nous satisfaisons toujours pas de cette réponse. Le manque de transparence nuit à l'image tant de l'institution que de la structure UNSS. Ce sont des conclusions officielles que nous attendons, celles qui ont motivé l'éviction des directeurs de certains de ces services UNSS et qui pourront ainsi mettre un terme aux doutes, aux rumeurs et à la suspicion.

Enfin j'aborderai deux sujets qui relèvent d'une actualité plus immédiate et sur lesquels il est assez urgent de se pencher : la fusion des académies et l'attractivité des emplois de directeurs de services UNSS.

Sur la fusion des académies, nous n'évoquerons que les questions sportives aujourd'hui. La réorganisation territoriale vient percuter l'organisation que nous avons jusqu'à présent. Les équilibres en termes de nombre d'équipes, de nombre de rencontres, de manifestations promotionnelles et de phases qualificatives vont être bousculés. Nous rappelons notre attachement à ce qu'un maximum de jeunes puisse participer à des rencontres et aient la possibilité d'accéder au plus haut niveau possible. La mise en place des grandes régions académiques ne devra pas réduire les activités du sport scolaire mais ne devra pas non plus surcharger les calendriers et le travail de tous les acteurs. La réflexion doit être lancée au plus vite tant au plan local que national afin d'anticiper cette réorganisation.

A propos des emplois de directeurs de services UNSS : L'appel à candidature sur les 40 postes de cadres à la rentrée 2019 (dont 12 postes d'adjoint et 1 poste de détaché) n'a reçu qu'une quarantaine de candidats dont seulement 12 femmes. 8 postes n'ont qu'un seul candidat et 11 postes n'ont pas été demandés du tout ....

Ce faible nombre de candidatures doit nous interroger. La charge de travail, l'insuffisance - voire l'absence - dans certains services de personnels de droit privé ou d'adjoint, le refus de prendre en compte la direction adjointe d'un service et du détachement à l'UNSS pour les DNA pour l'accès au 1er vivier de l'éligibilité à la classe exceptionnelle sont autant de points auxquels il faut apporter des évolutions si on veut redonner de l'attractivité à ces emplois, qui rappelons le, sont indispensables au bon fonctionnement et au développement du sport scolaire.

Pour conclure et ne pas rester sur des aspects sombres, je tiens à féliciter l'ensemble des acteurs du sport scolaire pour le travail remarquable accompli et à remercier toutes les

personnes qui ont contribué à la réalisation des documents que nous étudions aujourd'hui. Le rapport général 2017-2018 met en avant toute la richesse et les réussites du sport scolaire, réussites dont nous pouvons toutes et tous être fiers et particulièrement les élèves au travers de leur implication volontaire et responsable.

Merci pour votre attention.